

ACINE

Association du corps intermédiaire de
l'Université de Neuchâtel
Avenue du 1er-Mars 26
2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 14 juin 2006

Dates des sessions d'examens

PRISE DE POSITION

L'ACINE approuve le projet de décision du rectorat concernant les dates des sessions d'examens dans le cadre du nouveau calendrier académique. Elle salue le souhait du rectorat de vouloir organiser les sessions aux mêmes dates dans toutes les facultés.

Elle regrette néanmoins que le rectorat, malgré son argumentation, souhaite organiser une session d'examens juste avant la reprise des cours (session de rattrapage, semaines 36 et 37, avant le semestre d'automne), acceptant ainsi le risque que les étudiants recommencent les cours encore sous l'effet de la fatigue et du stress des examens.

En outre, l'ACINE regrette que l'ancienne « session d'octobre » ne soit plus considérée comme une session d'examen à part entière, mais devienne une session de rattrapage. En effet, l'ACINE craint que dans ce contexte, les étudiants considèrent l'été comme temps de vacances et non comme temps de travail académique. De plus, certaines disciplines se trouvent directement lésées par une telle répartition, notamment les disciplines qui requièrent des investigations sur le terrain.

Pour conclure, l'ACINE regrette également que la nouvelle répartition des examens ne tienne pas compte de facteurs liés à la vie externe des étudiants, dont les fêtes de Noël et de fin d'année par exemple. Pourtant, nous sommes conscients que cette répartition est directement tributaire du processus de Bologne.

Le comité de l'ACINE